Une remarque sur la flore halophile des sources minéralisées

PAR M. PIERRE CHOUARD.

Parmi les curiosités naturelles rencontrées par la Session dans la journée du 2 août, il faut citer une belle source minéralisée au lieu dit « Sagnière », entre le col Vieux et Fontgillarde, sur la rive droite de l'Aigue-Agnelle, à 2 200 mètres d'altitude environ. Entièrement enclavée dans les schistes lustrés de la région, elle offre un énorme dépôt de carbonate de chaux de plus de 3 ares à surface en forte pente. On y trouve, complètement entourés par la flore des terrains acides, *Carex glauca* et *Sesleria cærulea*, plantes très abondantes dans les régions calcaires du Briançonnais. Le repeuplement de la tache calcaire ainsi isolée ne peut aller plus loin en raison de l'altitude et du ravinement sur cette pente abrupte.

Cet objet peut suggérer la remarque suivante : Existe-t-il un rapport entre la végétation des sources minéralisées des Alpes et la flore des sources semblables du reste de la France, d'Auvergne notamment, et pourrait-on tirer de cette comparaison quelques conclusions sur l'origine de la flore halophile d'Auvergne qui semble faire défaut dans les Alpes?

Pour répondre à cette question, il faudrait posséder des documents sur ces sources dans les deux régions, documents qui paraissent manquer en ce qui concerne les Alpes. On peut dire néanmoins : Les sources d'Auvergne présentent en particulier les *Glaux*, *Plantago maritima*, *Triglochin maritimum*, divers *Spergularia*, qui semblent liés au degré de minéralisation des eaux. Quand elles ont déposé la plus grande partie de leurs matières minérales, on voit alors apparaître sur ces dépôts la pelouse calcaire avec *Brachypodium*, *Festuca duriuscula*, *Carex glauca*, etc. L'origine de cette première flore halophile ne peut guère se rapporter qu'à deux hypothèses : la survivance de la végétation maritime du lac oligocène de Limagne ou des introductions plus récentes, dues aux oiseaux par exemple.

Or, les sources minéralisées des Alpes, et en particulier celle de Sagnière, semblent offrir exactement le même aspect, et, autant qu'on en puisse juger dans la hâte d'une Session, la même nature minéralogique que les sources d'Auvergne : Saint-Nectaire, Gimeaux, etc. Les unes comme les autres finissent par se recouvrir plus ou moins parfaitement de la pelouse calcaire.

S'il existait une étude attentive des sources incrustantes des Alpes, elle pourrait montrer qu'on y trouve aussi parfois la flore halophile d'Auvergne, et comme on ne peut invoquer pour les Alpes l'existence d'une mer géologique relativement récente, l'origine adventice de cette végétation recevrait une forte confirmation[1]. Au contraire, si dans les Alpes, qui bien plus que le Plateau Central sont une région de passage, où les plantes adventices ont bien plus de facilités de pénétration, on rencontrait des sources toutes pareilles à celles d'Auvergne, mais dépourvues de la végétation maritime de ces dernières, ce serait une raison de penser que ces espèces halophiles sont d'une introduction difficile et sont peut-être en Auvergne de survivance ancienne.

Il semble impossible, actuellement, de résoudre la question. Nous ne voulions que la poser et suggérer à ceux qui, sur place, ont les facilités de l'étudier, le désir d'apporter les documents qui manquent sur ce point.

Note sur quelques plantes nouvelles du Briançonnais

PAR M. PONS.

La flore du bassin de la Haute-Durance et plus particulièrement de la région briançonnaise est depuis longtemps connue dans son ensemble. Nombreux sont les botanistes qui, après

1. En effet, peu après la Session, M. Pons a trouvé dans les sources salées du Plan de Phasy, près Guillestre, à 800 mètres d'altitude, le *Plantago maritima*, jamais signalé dans ces régions. C'est un bon appoint pour la première hypothèse.